

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Allègement des mesures de santé publique à Coral Harbour

Iqaluit, Nunavut (19 novembre 2021) – Le Dr Michael Patterson, administrateur en chef de la santé publique du Nunavut, a annoncé aujourd'hui l'allègement des mesures de santé publique à Coral Harbour.

« Il n'y a toujours aucun cas actif de COVID-19 à Coral Harbour », a déclaré le Dr Patterson. « Il n'y a plus de cas de COVID dans la collectivité depuis plus d'un mois et toutes les personnes liées aux cas précédents ne sont plus en isolement. Dans cette perspective, il est possible d'assouplir davantage les restrictions dans la collectivité. Je rappelle à tout le monde que le port du masque demeure obligatoire dans toutes les collectivités du Nunavut. »

Pour rappel, les écoles et les garderies sont ouvertes. À compter de maintenant :

- Les rassemblements à l'extérieur peuvent atteindre 100 personnes.
- Les rassemblements intérieurs dans les habitations passent à 15 personnes, plus les membres du ménage.
- Les rassemblements publics intérieurs, y compris les espaces de conférence et les salles communautaires, sont portés à 50 ou 50 % de leur capacité.
- Les bibliothèques et les galeries demeurent à 25 personnes ou à 50 % de leur capacité, mais les visites de groupe comptant jusqu'à 10 personnes peuvent reprendre.
- Les gymnases et les centres de conditionnement physique demeurent à 25 personnes ou à 50 % de leur capacité, mais les séances de groupe comptant jusqu'à 10 personnes peuvent reprendre.
- Les lieux de culte augmentent à 50 personnes ou à 50 % de leur capacité; le chant est interdit.
- Les stades demeurent à 50 personnes ou 50 % de leur capacité et 50 spectateurs, les sports d'équipe peuvent reprendre.

- Les restaurants et les établissements détenteurs de permis d'alcool peuvent ouvrir à une capacité d'accueil de 50 pour cent. Maximum de 6 personnes par table.
- Les séances de counseling en groupe passent à 20 personnes.
- Les établissements de soins de longue durée et les établissements pour les ainés peuvent accueillir deux visiteurs par résident, masques obligatoires.
 Famille immédiate uniquement.
- Les parcs et les terrains de jeux peuvent ouvrir.

Toute personne qui présente les symptômes de la COVID-19 doit communiquer avec le service de téléassistance COVID-19 au 1-888-975-8601, entre 10 h et 18 h HNE, ou en informer son centre de santé communautaire sans tarder par téléphone. Veuillez ne pas vous présenter à votre centre de santé.

Les vaccins et doses de rappel contre la COVID-19 sont toujours disponibles pour tous les Nunavummiut âgés de 12 ans et plus. Contactez votre centre de santé pour prendre rendez-vous. Les services de santé publique d'Iqaluit acceptent les demandes de vaccination sans rendez-vous pour le vaccin Pfizer (12 à 17 ans) le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 16 h 30. Les demandes de vaccination sans rendez-vous pour le vaccin Moderna (18 ans et plus) ont lieu du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 16 h 30.

Pour obtenir les dernières nouvelles relatives à la COVID-19 au Nunavut, consultez la page : https://www.gov.nu.ca/

###

Relations avec les médias :

Chris Puglia
Gestionnaire intérimaire des communications
Ministère de la Santé
867 975-5949
cpuglia@gov.nu.ca